

**NOTE DE SERVICE N°03/CERViDA-UL/2023**  
**Relative à la mise en place d'un comité interne de gestion des plaintes et conflits**

La mise en œuvre des activités du CERViDA-DOUNEDON peut être sujette à plusieurs types de plaintes et sources de conflits qui peuvent se manifester entre les différentes parties prenantes. Ainsi, un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) est développé sur les projets CEA Impact au Togo. L'objectif de ce MGP est de mettre en place une procédure efficace de gestion des plaintes et autres préoccupations des parties prenantes du CEA Impact, afin de garantir la transparence et la responsabilisation des Centres dans leur mise en œuvre.

Pour l'opérationnalisation du MGP, il est mis en place un comité interne à l'UGP CERViDA-DOUNEDON qui est composé comme suit :

- Prof. Kossiwa ZINSOU-KLASSOU, Présidente ;
- Dr. Namoin YAO-BAGLO, Rapporteur, chargé d'enregistrer et de faire le suivi des plaintes ;
- Dr Kossi KOMI, Membre ;
- Roger ODOH, Membre ;
- Parfait Altolnan TOMBAR, Membre.

Lomé, le 09 mai 2023

Le Directeur



**Professeur Coffi AHOLOU**

**Ampliations:**

Spécialiste en Passation de Marchés .....	01
Spécialiste en Gestion Financière .....	01
Suivi-Évaluation .....	01
Secrétariat .....	01
Intéressés .....	05